

RPI La Balme - Vertrieu

Procès-Verbal du Conseil d'école n°2

24/03/2026

18h00 – 20h00

Nom	Présent	Excusé	Suppléant
Directeurs d'écoles, présidents du conseil d'école			
Mme Geney-Guerittot	X		
M. Marion	X		
Enseignants			
Mme Solombrino		X	
Mme Lapeyre	X		
Mme Lyonne-Laforet	X		
Mme Bouix		X	
Mme Broussou-Delbarre	X		
Mme Berger	X		
Mme Gippet	X		
Représentants du RASED			
Mme Ravet, psychologue scolaire		X	
Représentants des parents d'élèves titulaires			
M. Guedj		X	
Mme Monge	X		
M. Ramirez	X		
Mme Boudias	X		
Mme Raffour		X	
Mme Bloquet		X	
Inspecteur de l'Education Nationale			
M. Caroff		X	
Maires des communes ou leurs représentants			
M. Solombrino (Vertrieu)	X		
Mme Berthelot (La Balme les Grottes)	X		
Mme Bonnin Maire (La Balme les Grottes)	X		
DDEN			
Mme Laroche	X		
M. Rigaud	X		
Voix consultatives			

Compte-rendu établi le 24 mars 2026

Les présidents, Mme Geney-Guerittot et M. Marion

Les secrétaires de séance, Mmes Lyonne-Laforet Delphine et Lapeyre Céline

1) Organisation pédagogique

Les familles sont unanimes sur le fait que les écoles sont très satisfaisantes dans leur globalité.

→ Communication des écoles

Les familles plébiscitent l'utilisation d'Educartable sur Vertrieu et s'interrogent sur une utilisation possible à La Balme.

Réponse des directeurs :

Educartable est un outil qui est utilisé sur Vertrieu dans le cadre des échanges avec les familles qui ne sont pas vues au portail (contrairement à la Balme) et pour le cahier de texte. C'est donc un outil qui nous apparaît plus dédié à des élèves d'élémentaire.

La classe de CP est prête à utiliser cette application avec la prise d'un abonnement à la rentrée prochaine.

→ Point sur les effectifs prévisionnels

A ce jour, les familles commencent à se manifester pour réaliser les inscriptions et/ou admissions.

	Effectifs prévisionnels	Total
PS	14	RPI 161
MS	22	
GS	25	
CP	24	
CE1	25	
CE2	16	
CM1	19	
CM2	16	

→ Rappel sur les modalités d'inscription au sein du RPI

Les inscriptions des futurs élèves de petite section de La Balme ont commencé.

Nous rappelons aux parents que l'inscription à la mairie du domicile est obligatoire.

L'admission par le directeur de l'école concerné s'effectue après l'inscription en mairie. Il est nécessaire de prendre rendez-vous avec l'école pour procéder à cette admission.

Les documents nécessaires pour l'inscription et l'admission d'un nouvel élève sont :

- la fiche d'inscription de la mairie remplie.
- un justificatif de domicile.
- le livret de famille.
- le carnet de santé avec la totalité des 11 vaccins obligatoires à jour.

→ Accueil des nouveaux parents (nouveaux inscrits PS + autres niveaux)

En PS, 3 dates sont proposées pour visiter l'école avec son enfant : lundi 27/04, lundi 11/05, lundi 8/06.

Horaires de la rencontre 17H00. La visite dure environ 1h et se termine par un temps de questions-réponses.

Sur l'école de Vertrieu, les parents peuvent contacter l'école afin de convenir d'un rendez-vous avec le directeur selon les disponibilités de chacun.

2) Projet d'école et actions pédagogiques

→ Présentation du nouveau projet d'école

Chaque école, en fonction de ses singularités propres, possède un projet d'école. Aucun projet d'école n'est par conséquent semblable.

Le RPI a fait l'objet d'une évaluation lors de l'année scolaire 2024-2025. Après ce temps d'évaluation, le projet d'école est donc amené à être revu et s'articule autour de plusieurs points clés essentiels dans la réussite des apprentissages de nos élèves.

Nous vous présentons aujourd'hui l'ébauche du Projet d'Ecole tel qu'il a été discuté par les équipes pédagogiques d'abord en interne pour chaque école puis globalement afin de créer un parcours unifié de l'élève, comme demandé dans le compte rendu de l'évaluation du RPI.

- Volet 1 : les apprentissages et le suivi des élèves, l'enseignement

Ce volet regroupe les différentes actions et projets pédagogiques en lien avec les apprentissages fondamentaux.

Lors du 3^e conseil d'école, les équipes présenteront les éventuels choix pédagogiques décidés pour l'année suivante, notamment en cas de changements dans les programmes.

Il précise également les actions envisagées sur des points particuliers tels que l'Enseignement à la Vie Affective et Relationnelle présenté lors du 1^{er} Conseil d'Ecole.

Objectifs :

- *Apprendre à mieux raconter, décrire, expliquer, débattre, questionner, apprendre à exprimer ses émotions.*
- *Développer et mémoriser le vocabulaire pour le réinvestir.*
- *Manipuler la bande numérique dans les 2 sens.*
- *Manipuler les collections et les quantités dans les 2 sens.*
- *Apprendre et réutiliser les stratégies et procédures de calcul rapide les plus efficaces dans tous les domaines mathématiques, et notamment la soustraction.*
- *Apprendre à connaître et à respecter son corps.*
- *Apprendre à respecter le corps de l'autre et son intimité.*
- *Appréhender les changements liés à la puberté.*
- *Accepter les différences et l'égalité entre tous, et notamment entre filles et garçons, trouver sa place dans la société (ODD 5 – Charte E3D).*

- Volet 2 : le bien-être de l'élève, le climat scolaire

Ce volet a été construit avec pour idée principale de prévenir et lutter contre le harcèlement scolaire. Les actions entreprises sont généralement présentées lors du 1^{er} Conseil d'Ecole.

Il reprend également l'engagement au développement durable de la part des deux écoles.

Objectifs :

- *Apprendre à être élève et à résoudre les conflits autrement que par la violence.*
- *Apprendre à identifier et à respecter les règles de l'école.*
- *Apprendre à communiquer et à discuter sans violence verbale ou physique.*
- *Savoir identifier les personnes ressources en cas de problèmes à l'école ou à l'extérieur.*
- *Amener les enfants à mieux comprendre le fonctionnement de l'école.*

- Volet 3 : les acteurs et le fonctionnement de l'école

Avec le développement de l'inclusion scolaire, les équipes pédagogiques se sont développées en intégrant les AESH.

Ce volet a pour but de clarifier les moyens que les directions, en lien avec les communes, mettent en œuvre pour améliorer l'accueil des personnels enseignants et non enseignants au sein des écoles (ATSEM, AESH) afin d'y développer une ambiance de travail sereine et propice au bon développement des enfants.

Objectifs :

- *Création d'une cohésion d'équipe pour intégrer au mieux toutes les personnes travaillant dans l'école.*
- *Travailler en commun avec les mairies pour mieux définir les rôles de chacun.*

- Volet 4 : L'école et son environnement institutionnel et partenarial

Les écoles du RPI bénéficient d'un large soutien des communes mais aussi des familles. Ce volet a donc pour objectif de renforcer encore les relations entre chaque composante de la communauté éducative.

Il s'agit ici de réfléchir à la manière dont l'institution peut rendre plus lisible la scolarité de l'enfant et ainsi encourager l'engagement des parents notamment sur le travail personnel ; mais aussi de faciliter l'intervention des parents au sein des écoles notamment sur des projets particuliers.

Enfin, nous avons souhaité réfléchir à la possibilité de mieux formaliser les échanges avec les communes afin qu'un changement dans l'équipe municipale ou enseignante ne vienne pas déséquilibrer la qualité des échanges.

Objectifs :

- *Amener les parents à mieux comprendre le fonctionnement de l'école.*
- *Impliquer toutes les familles dans la compréhension du parcours scolaire de leur enfant.*
- *Développer les échanges avec les mairies pour améliorer les conditions de travail des élèves et du personnel de l'école.*

→ Présentation des actions pédagogiques réalisées

Actions	Classes concernées	Lien avec le projet d'école
Projet musique	MS - GS - CP	Parcours culturel
Sorties en bibliothèque	La Balme toutes classes	Parcours culturel
Spectacles (Noël et contes)	La Balme	Parcours culturel
Projet « oiseaux »	MS- GS - CP	Parcours citoyen
Ateliers cuisine	Maternelle	Parcours culturel, citoyen et de santé
Jardinage Greenscope	La Balme	Parcours citoyen
Prix des Incorruptibles et PNI	Les 2 écoles	Parcours culturel et citoyen
Course ELA	Vertrieu	Parcours citoyen et de santé
Cycle piscine	CE1 – CE2	Parcours santé
Les Petits Champions de la lecture à voix haute	CM1-CM2	Parcours culturel et citoyen
Sorties ENS	Vertrieu	Parcours culturel et citoyen
Rucher pédagogique	Vertrieu	Parcours citoyen
Projet musique – Nature et culture	Vertrieu	Parcours culturel
Sensibilisation aux gestes qui sauvent	CM1-CM2	Parcours citoyen

→ Retour sur les évaluations nationales

Les élèves de CP ont passé des évaluations réparties sur deux semaines en janvier. Elles permettent, en cours d'année, de faire un bilan en français et en mathématiques et de mesurer ainsi les progrès des élèves.

Les résultats de ces évaluations sont communiqués aux parents de chaque élève.

Ces évaluations, mises en place par le ministère, sont utilisées comme un outil réel d'évaluation dont les résultats sont intégrés au livret scolaire unique des élèves (LSU).

→ Bilan du cycle natation

Les CE1 et CE2 ont bénéficié d'un cycle complet de natation (10 séances), financé par la Communauté de Communes pour le transport et par le Sou des Ecoles pour l'accès au bassin et la rémunération des MNS.

23 élèves ont obtenu le pass nautique avec ou sans gilet ; 6 élèves ont réussi le Savoir Nager, qui est la certification au-dessus du pass nautique.

Ce document sera intégré dans leur dossier scolaire et mentionné sur le bulletin du 2^e trimestre.

3) Hygiène – Santé – Sécurité

→ Bilan des exercices réalisés depuis le conseil d'école n°1

Un exercice d'alerte incendie a été réalisé le 23/03 sur Vertrieu. L'évacuation s'est déroulée correctement et l'exercice n'a pas révélé de problème dans le fonctionnement des alarmes.

Un exercice incendie est prévu semaine du 30/3 au 03/04 sur La Balme Les Grottes. Réalisée le lundi 30/03, l'évacuation des locaux s'est faite en bon ordre et rapidement.

Il reste pour les deux écoles un exercice PPMS à réaliser. Celui-ci sera fait durant le 3^e trimestre.

Concernant la sortie des élèves :

Les familles demandent si les enfants pourraient être récupérés au portail plutôt que dans les classes car le temps est très court (notamment le midi) pour les familles devant aller aux deux écoles.

Réponse de la directrice :

Deux classes sur 4 se rendent déjà au portail pour les sorties (GS et CP).

Le Code de l'Education impose une remise en main propre de tout enfant de moins de 6 ans. Emmener toutes les classes au portail ne fluidifierait pas la sortie en raison de cette obligation (portillons trop petits pour le flux et parents mélangés sur le trottoir).

→ Santé des élèves

L'infirmière scolaire est intervenue auprès des élèves de GS durant cette période. Elle a communiqué auprès de certaines familles afin de conseiller des bilans divers à faire réaliser rapidement.

La visite médicale des PS initialement prévue par la PMI (Protection Maternelle Infantile) a été annulée faute de personnel suffisamment disponible.

Point sur le harcèlement et la proposition faite par les RPE en complément de l'action des écoles :

Les RPE proposent d'apporter leur concours et soutien dans la lutte contre le harcèlement en proposant un « maillon supplémentaire » - voici le détail de la proposition reçue par mail par les écoles et les mairies.

[Il existe une association LES PAPILLONS qui peut installer "une boîte aux lettres papillons" dans la commune.

Ceci permet aux enfants, qui auront au cours de l'année appris le consentement, le harcèlement, le respect de leur personne et qui rencontrent des difficultés possiblement intra familiales, d'avoir la possibilité d'en parler, de le faire savoir via un texte ou un dessin. Le dépôt d'un dessin ou texte dans la boîte aux lettres sera sous le secret de l'association et ne sera pas divulgué publiquement.

Aujourd'hui cette association recense en moyenne 3 enfants par classe, et ce sans distinction de classe sociale, qui subiraient des violences physiques, psychologiques ou incestueuse.

Nous sommes disponibles pour développer ensemble davantage cette idée, voici déjà un lien pour vous permettre de connaître davantage l'association :

<https://www.associationlespapillons.org/>

Votre projet de conscientiser le consentement/ le harcèlement auprès des enfants, nous a interpellé positivement et pourquoi ne pas le rendre plus complet grâce à cette association ?]

Réponse des directeurs :

Nous remercions les RPE pour leur engagement et leur investissement dans la lutte contre le harcèlement.

Nous restons vigilants sur la lutte contre le harcèlement mais nous tenons à rappeler que ce phénomène reste, heureusement, peu développé sur notre RPI.

Nous apprécions l'idée d'un moyen de contact supplémentaire offert aux enfants mais il ne doit pas être confondu avec les actions menées par les équipes pédagogiques qui ne pourront pas prendre connaissance ni traiter les messages déposés. Il nous apparaît donc nécessaire que ces boîtes aux lettres soient installées dans des lieux publics facilement accessibles ET distincts des écoles.

La mise en œuvre nous interroge sur les points suivants :

- 1/ Comment est réalisée l'adhésion à l'association : qui adhère et pour quelle durée ?
Est-ce la commune ? Une personne physique (hors RPE) ?
- 2/ Si les messages ne sont pas partagés publiquement, comment la prise en charge est-elle réalisée ?
- 3/ Comment sont traités les messages anonymes ?

Réponse des parents :

- 1 /C'est une entreprise ou une personne physique associative qui doit adhérer à l'association, le coût est d'environ 15 euros par an.
- 2/ Une personne de l'association ou quelqu'un assermenté de la mairie vient relever la boîte.
- 3/ Les messages ne peuvent pas être anonymes normalement. Le message est transmis à un psychologue de l'association puis selon le message et sa gravité, l'association informe les familles ou la justice ...

Réponse des mairies :

La Balme : La mairie pose la question du public visé. Les enfants de la maternelle sont encore petits et ne peuvent pas toujours écrire leur nom, leurs coordonnées... Les collégiens peuvent aussi alors laisser un mot. Mais comment sera traitée l'information ?

Vertrieu : La mairie est pour sa mise en place, il faudra engager une réflexion collective. Il est convenu d'un échange entre les RPE et la mairie pour en discuter.

4) Moyens

→ Cantine, garderie

Les familles sont globalement très satisfaites de la cantine (prix, qualité et environnement).

Remarque des familles : Le système de paiement par ticket sur Vertrieu entraîne une insatisfaction largement mentionnée dans les retours des familles.

Réponse du directeur : Cette demande a déjà été traitée à plusieurs reprises, dont lors du 2^e Conseil d'école de l'année dernière. La mairie avait alors indiqué que ce choix avait été fait en raison notamment du nombre d'impayés et qu'aucun changement n'était prévu.

Chaque commune gère sa propre cantine et choisit le système de paiement qu'elle souhaite.

Réponse de la mairie de Vertrieu : La mairie se tourne vers la mairie de La Balme pour savoir s'il y a des impayés et des oublis ? Car ce système avait été mis en place pour éviter cela justement.

La mairie ne changera pas son système qui est proche du fonctionnement du collège.

Intervention de La Balme : Beaucoup d'impayés à charge de la commune sont à noter. De nombreuses relances étaient faites par Mme Carros, ce qui était très chronophage pour elle et pour le service comptabilité de la mairie. Maintenant c'est le Trésor Public qui fait directement la relance aux familles, mais la charge de travail comptable reste la même.

A La Balme : un RPE a participé à un repas de la cantine afin de mieux en comprendre le fonctionnement. Il ressort de cette observation un certain nombre de points positifs : la mise en place des deux services totalement distincts ; le nombre et la qualité des encadrants ; un volume sonore raisonnable malgré l'absence d'outils dédiés à la gestion du bruit.

Intervention du RPE présent :

Le pain n'est pas distribué lors du dessert mais avant. Les RPE remercient la mairie de la Balme pour avoir engagé la discussion autour de la cantine et d'avoir donné la possibilité de venir voir comment se passe ce service.

Concernant le périscolaire :

Demande des familles à la mairie de La Balme sur la possibilité d'élargir les horaires d'une dizaine de minutes plus tôt le matin afin de prendre en compte les difficultés de circulation à la périphérie des deux villages.

De plus, est-il possible de faire preuve de souplesse en permettant la réservation des créneaux de garderie d'un jour sur l'autre ?

Réponses de la mairie de La Balme :

Combien de questionnaires mentionnait cela ? Réponse des RPE : 3 sur 22

Pour l'extension des horaires : Nous avons déjà une dérogation de la PMI du fait de la grande amplitude horaire existante.

Nous avons également un problème de personnel, puisque le matin le personnel technique vient déjà renforcer et assurer le périscolaire du matin.

Pour le soir, nous avons une énorme demande d'enfants pris en charge au périscolaire. Et le ménage doit également être fait par le personnel. Cette année il y a aussi Mme Carros qui vient renforcer le soir. En termes d'organisation, de sécurité, d'encadrement et de contraintes de personnel, il n'est pas envisageable d'augmenter le volume horaire du périscolaire, d'autant que la mise en place du Balmeabus nécessite un personnel encadrant dans le bus qui ne peut assurer du périscolaire à la place.

La mairie ne veut et ne peut pas engager du personnel non fiable avec des contrats d'une heure par jour.

Pour l'inscription au périscolaire : à La Balme on peut inscrire son enfant jusqu'à la veille avant 9h.

Remarque : la demande sur la souplesse n'est-elle pas liée plutôt au fait que certaines tranches horaires sont bloquées car le nombre d'enfants maximum est atteint ?

La mairie cherche une solution pour pouvoir prévenir les parents que le créneau est plein afin que les familles sachent qu'il n'est pas possible d'inscrire leur enfant faute de place au périscolaire. Il est rappelé de prendre contact avec Mme Carros en cas de difficulté.

→ Transport scolaire

Des retours très positifs concernant le Balmeabus et le bus avec un personnel très apprécié des enfants et des familles.

Intervention de la mairie de Vertrieu :

A compter du lundi 30/03, les enfants qui prennent le bus départemental n'attendent plus devant le portillon avec leur accompagnatrice. Ils rentreront dans la cour de l'école et resteront sous le préau, sous la surveillance de l'accompagnatrice, jusqu'à l'ouverture de l'école.

Ce changement fait suite à plusieurs constats : un nombre d'élèves trop importants dans un petit espace avec de fait une excitation forte des enfants entre eux. De plus, la commune constate que certains parents profitent de la présence du personnel communal pour laisser la surveillance de leur enfant à la charge de la commune au lieu de patienter jusqu'à l'ouverture de l'école.

Face à ce changement, le Balmeabus restera garé devant l'accès de l'école jusqu'à son ouverture pour éviter de laisser les enfants du bus communal sans surveillance. Les enfants resteront dans le bus jusqu'à ce que le conducteur leur autorise la descente.

5) Travaux – Investissements – Financements

→ Travaux

Les familles font une remarque sur le manque de verdure dans les écoles.

Questions des directeurs :

Sur Vertrieu : La réfection de la cour est-elle envisagée à la suite des déformations importantes du sol par les racines des deux arbres ? Si tel est le cas, une végétalisation de l'espace entre ces deux arbres peut-elle être envisagée afin de diminuer l'effet d'îlot de chaleur de la cour ?

Sur La Balme : Qu'en est-il de la seconde phase de végétalisation de l'école ?

Réponse des Mairies :

La Balme :

13 arbres et arbustes ont déjà été plantés pour la première phase.

A l'automne il va y avoir une 2^e phase de plantation entre le parc et l'école.

Côté cour, nous allons nous inspirer de ce qui a été fait devant la microcrèche. Une étude va être lancée mais les travaux ne seront pas faits cette année. Il y aura une 3^e phase.

Vertrieu :

Oui, la mairie va faire deux grands carrés verts autour des arbres (alvéoles engazonnés pour éviter la boue). Les travaux seront probablement réalisés pendant les congés d'été de cette année.

→ Financement

L'équipe de Vertrieu remercie vivement la commune pour l'enveloppe supplémentaire de 1200 € répartie sur cette année scolaire et la suivante, afin de permettre le renouvellement des manuels scolaires pour répondre aux nouveaux programmes de mathématiques et de français.

L'équipe de La Balme remercie vivement la commune pour le financement de la rénovation des bacs du jardin potager (changements des bordures réalisées par Greenscope).

6) Parole aux mairies et aux DDEN

Mairies

La Balme : En cas de difficultés pour la cantine ou le périscolaire, Mme Carros est l'interlocuteur privilégié.

Vertrieu : M. Solombrino exprime sa satisfaction de garder la commission école sur ce nouveau mandat.

DDEN

La DDEN de l'Isère est sorti de la DDEN nationale et s'appelle UD38 DDEN sans changement au niveau des écoles.

Les visites écoles sont prévues les 20 et 21 avril.

Date du prochain conseil d'école

Conseil d'École n°3 : le mardi 30 juin à 18h à Vertrieu.

Les questionnaires seront transmis aux familles sur la semaine du 1^{er} juin pour un retour aux directeurs au plus tard le 20/06.